

Numéro C.P. : 2019-0446

Date : 2019-05-09

Nomme de nouveau CÉLINE AUCLAIR, de Gatineau (Québec), commissaire de la Commission de la fiscalité des premières nations, à titre inamovible pour une période de trois ans

Sur recommandation du ministre des Relations Couronne-Autochtones et en vertu du paragraphe 20(1) et de l'article 22 de la Loi sur la gestion financière des premières nations, Son Excellence la Gouverneure générale en conseil nomme de nouveau Céline Auclair, de Gatineau (Québec), commissaire de la Commission de la fiscalité des premières nations, à titre inamovible pour une période de trois ans.